



IMPACT SANTÉ, ÉDUCATION ET ÉCOLOGIE EN AFRIQUE

DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE ACTUALISÉE

Orientations institutionnelles et modèle partenarial 2027–2028

Référence	N°2612/ISEEA/FR
Date	16 juillet 2026
Statut	Version 1.0 - Projet soumis à validation du conseil d'administration
Siège	36 avenue Saint-Michel, 84400 Apt, France

Inspirer et Soutenir l'Espoir en Afrique

Cette déclaration actualise la politique générale de 2025 sans modifier l'objet statutaire d'ISEEA. Elle précise la manière dont l'association entend agir à partir de 2027.

1. Notre raison d'être

ISEEA agit pour améliorer durablement les conditions de vie des populations rurales africaines dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'écologie. Elle considère l'accès à l'eau potable, à l'énergie, aux soins de base et au savoir comme des conditions essentielles de dignité, d'autonomie et de développement.

2. Notre mission

- Identifier, avec les communautés et autorités compétentes, des besoins prioritaires et vérifiables.
- Concevoir des projets réalistes, mesurables, finançables et reproductibles.
- Mobiliser des financements, des compétences, des dons en nature et des partenariats.
- Confier l'exécution à des opérateurs locaux ou techniques qualifiés lorsque cette solution garantit une meilleure efficacité.
- Contrôler la bonne utilisation des ressources, la qualité des réalisations et leur fonctionnement dans la durée.
- Informer les donateurs, partenaires et bénéficiaires avec sincérité, y compris sur les difficultés et les écarts.

3. Nos trois piliers

Pilier	Orientations
Santé	Renforcer les soins de proximité par des équipements adaptés, l'énergie, la prévention, la formation et la maintenance, en partenariat avec des professionnels et autorités sanitaires.
Éducation	Améliorer les conditions d'apprentissage, l'accès au numérique, l'énergie scolaire, les ressources pédagogiques et les compétences des enseignants.
Écologie	Favoriser l'accès durable à l'eau, les solutions solaires, la sobriété, la protection des ressources et la gestion communautaire des infrastructures.

4. Notre doctrine de partenariat

ISEEA privilégie les alliances plutôt que l'isolement. Elle peut intervenir comme porteur, co-porteur, financeur, coordinateur, contrôleur ou partenaire technique d'un projet. Elle sélectionne ses partenaires en fonction de leur légalité, de leur gouvernance, de leur expérience, de leurs capacités financières et techniques, de leur implantation et de leur adhésion aux valeurs d'ISEEA.

- Les responsabilités sont définies par écrit dans une convention.
- Les fonds sont versés par tranches conditionnées à des livrables et justificatifs.
- Les achats importants font l'objet d'une mise en concurrence adaptée.
- Les conflits d'intérêts doivent être déclarés avant toute décision.
- ISEEA conserve un droit de contrôle, de suspension et de résiliation en cas de manquement.

5. Notre approche géographique

Le Noun au Cameroun demeure la région pilote prioritaire. ISEEA peut toutefois soutenir des projets dans d'autres régions ou pays africains lorsqu'un besoin documenté, un partenaire local fiable, un financement identifié et un dispositif de contrôle sont réunis. Toute extension géographique doit rester progressive et compatible avec les capacités réelles de l'association.

6. Nos engagements de transparence

- Utiliser les ressources exclusivement conformément à l'objet de l'association et aux conventions conclues.
- Tenir une comptabilité et conserver les justificatifs nécessaires.
- Publier, dans un format adapté, les résultats, budgets et principaux enseignements des projets.
- Ne pas présenter comme acquis un financement, un partenariat ou un résultat qui ne l'est pas.
- Protéger les données personnelles et l'image des bénéficiaires.
- Signaler et traiter les incidents, soupçons de fraude, défauts de sécurité et atteintes aux bénéficiaires.

7. Notre engagement envers les bénéficiaires

Les bénéficiaires ne sont pas de simples destinataires. Ils participent à l'identification des besoins, au choix des solutions, à la protection des équipements, à la maintenance et à l'évaluation. ISEEA recherche des solutions qui renforcent les capacités locales plutôt que la dépendance.

8. Notre ambition

ISEEA souhaite bâtir, à partir de projets pilotes rigoureux, un modèle associatif crédible capable de fédérer des acteurs publics, privés et associatifs autour d'actions utiles, mesurables et durables en Afrique. La croissance de l'association sera appréciée à l'aune de la qualité et de la pérennité de ses réalisations, et non du seul montant des annonces ou des budgets.